

Règles et conditions

- La période d'inscription en ligne est prévue du 4 au 31 octobre 2021 ou jusqu'à épuisement des stocks.
- Limite d'une seule carte par personne, par adresse civique et par adresse courriel.
- Le code postal du participant doit aussi correspondre aux secteurs couverts par cette promotion, soit le secteur Beauport. L'offre d'essai gratuit sera publiée dans un envoi fait par Postes Canada dans le secteur Beauport au début du mois d'octobre.
- Offre en quantité limitée sur le principe du premier arrivé, premier servi :
 - ✓ 1 500 cartes occasionnelles de 2 passages
 - ✓ 150 laissez-passer de 21 jours
- Pour les laissez-passer 21 jours consécutifs, l'inscription sera valide seulement si le demandeur répond au critère d'admissibilité suivant : il doit être un utilisateur régulier de la voiture. Un appel téléphonique sera fait par le RTC auprès des personnes inscrites pour valider l'admissibilité. Le laissez-passer 21 jours consécutifs sera envoyé par la poste seulement lorsque l'admissibilité sera validée et acceptée par le RTC.
- Le RTC se réserve le droit de refuser toute demande.
- Les billets et laissez-passer remis dans le cadre de cette promotion sont valides uniquement sur le réseau du RTC, du 4 octobre 2021 au 31 décembre 2021.
- La période d'essai du client ne peut être changée ou reportée.
- Une personne ne peut participer qu'une seule fois à un seul des deux essais, soit un essai avec 2 billets ou un essai de 21 jours consécutifs.
- Aucun remboursement possible pour les cartes de 2 billets ou le laissez-passer 21 jours consécutifs.
- Le Règlement 230 du RTC sur utilisation des titres de transport s'applique à la promotion.

- Les cartes de 2 billets ou le laissez-passer 21 jours consécutifs ne peuvent être revendus.
- Le RTC n'est pas responsable du retard causé par la poste, ni des cartes volées, perdues ou non livrées à la bonne adresse.
- Le RTC n'est pas responsable si l'adresse fournie est erronée et n'est pas complète.
- Le RTC se réserve le droit de réaliser un sondage Web ou un appel téléphonique auprès de gens inscrits à la promotion.